

Ottawa, le 28 juillet 2017

L'honorable François-Philippe Champagne
Ministre du Commerce international
House of Commons
Ottawa, ON, K1A 0A6

Cher ministre Champagne,

Nous, les soussignées organisations de la société civile canadienne avons travaillé en solidarité avec des défenseurs des droits humains et de l'environnement de partout à travers le monde depuis de nombreuses années, incluant au Honduras et d'autres pays d'Amérique latine. L'objet de cette lettre est pour vous exprimer notre profonde préoccupation à l'égard d'un rapport récent produit par le Bureau du conseiller en responsabilité sociale des entreprises de l'industrie extractive qui, selon nous, met les défenseurs des droits humains et de l'environnement canadiens et honduriens à risque.

Au cours du mois dernier, le Bureau du conseiller en RSE de l'industrie extractive a publié un rapport concernant sa visite de 2016 au Honduras¹. Selon ce rapport, « [l]a visite du conseiller a été organisée de façon à lui permettre de rencontrer différentes parties prenantes et de favoriser les échanges ouverts pour connaître leurs points de vue, préoccupations et aspirations ». Bien que l'analyse générale de la situation au Honduras justifie une réponse critique plus approfondie, nous souhaitons signaler notre profonde préoccupation à l'égard d'une section spécifique du rapport, intitulée « Le lien entre le Canada et les ONG ». Dans cette section, le conseiller émet une série d'accusations larges, infondées, biaisées et irresponsables à l'endroit des OSC canadiennes. Le conseiller les accuse d'avoir « façonné la plus grande partie [sic] du discours au Honduras », et d'avoir « contribué à la situation tendue » relativement aux activités extractives au Honduras. Sans fournir de justification, le rapport qualifie les OSC canadiennes d'être « *idéologiquement à l'opposé de l'exploitation minière* [sic] »², ce qui conduit à des « affrontements et des démarches accusatoires dans leur façon de transiger avec les entreprises et le gouvernement hondurien ».

Le conseiller en RSE minimise l'action de communautés entières, de dirigeants et d'organisations de la société civile au Honduras. Ces acteurs ont longtemps exprimé leurs préoccupations légitimes au sujet de l'impact du secteur extractif dans ce pays, se mobilisant régulièrement pour défendre leurs droits et l'environnement. Avec cette représentation faussée du rôle des OSC canadiennes au Honduras, le conseiller expose son manque de compréhension fondamental de la nature des relations de solidarité entre les organisations canadiennes et les acteurs locaux.

Le rapport du conseiller va encore plus loin en nommant des organisations canadiennes spécifiques qu'il considère comme problématiques, en particulier MiningWatch Canada et Rights Action. Il suggère que celles-ci et d'autres OSC internationales aggravent ou entravent la résolution de conflits, manipulent les

¹ Aperçu du voyage au Honduras, 11 juillet 2017, http://www.international.gc.ca/csr_counsellor-conseiller_rse/trip_overview_Honduras-aperçu_voyage_Honduras.aspx?lang=fra

² En italique dans le document original.

acteurs locaux et définissent le discours concernant les mines au Honduras. Ces accusations sérieuses et sans fondement peuvent nuire à un important travail de solidarité qui vise à faciliter le partage de l'information entre les communautés affectées par les mines et soutenir les efforts visant à répondre à leurs préoccupations légitimes. L'importance de ce travail dans le contexte de conflits environnementaux a été soulignée par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et de l'environnement qui reconnaît l'importance de protéger la liberté d'expression en la matière, déclarant que toute personne a le droit d'avoir et d'exprimer des opinions et de diffuser des idées et de l'information au sujet de l'environnement³.

De plus, le conseiller minimise le grave danger auquel sont confrontés les défenseurs des droits humains au Honduras, mettant en doute l'existence d'une « culture de l'impunité » dans le pays. Dans les faits, la Commission interaméricaine des droits de l'homme décrit une situation d'impunité structurelle⁴ au Honduras qui met les défenseurs des droits humains et de l'environnement en danger de représailles⁵. Ce fait largement reconnu a attiré l'attention internationale suite au meurtre de Berta Cáceres en 2016. Un rapport publié par hasard la même semaine que celui du conseiller par Global Witness⁶ a attiré d'autant plus l'attention sur les menaces auxquelles sont confrontés les défenseurs de l'environnement et de la terre à travers le monde, y compris au Honduras. Ce rapport identifie le Honduras comme étant le pays le plus dangereux par capita au cours de la dernière décennie. De plus, au mois de juin dernier, une délégation du Groupe de travail des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme au Canada a expressément soulevé la question des violations des droits par les entreprises canadiennes dans sa déclaration de fin de mission. Elle soulignait ainsi que les défenseurs des droits humains et les écologistes doivent être protégés du harcèlement et de la violence, aussi bien au Canada que dans les pays où les entreprises canadiennes opèrent⁷.

À cet égard, l'approche du conseiller contredit les Lignes directrices canadiennes pour le soutien des défenseurs des droits de la personne, pour lesquelles ce dernier a un rôle à jouer dans leur implantation, en sa qualité de fonctionnaire du gouvernement. Son rapport ne contribue non seulement pas à la création d'espaces sécuritaires pour les toutes les formes d'engagement pacifique des différentes parties, il nuit potentiellement à leur création. Les assertions irresponsables du conseiller peuvent aussi donner le champ libre à d'autres acteurs, y compris aux autorités honduriennes, de prendre des mesures contre les organisations internationales qui travaillent en solidarité avec les communautés affectées par les mines et les organisations locales. En effet, au cours des dernières années les autorités

³ Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et de l'environnement, 1994, *Draft Declaration Principles on Human Rights and the Environment*, para. 16.

⁴ Commission interaméricaine des droits de l'homme, décembre 2015, *Situation of Human Rights in Honduras*, p. 107, <http://www.oas.org/en/iachr/reports/pdfs/Honduras-en-2015.pdf>

⁵ *Ibid.*, p. 35.

⁶ Global Witness, July 13, 2017, Report: Defenders of the Earth, <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/environmental-activists/defenders-earth/>

⁷ « The government should work [with] all relevant stakeholders to ensure more space for peaceful dissent and protest at home and abroad. » Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies, *Statement at the end of visit to Canada by the United Nations Working Group on Business and Human Rights*, 1 juin 2017, <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=21680&LangID=E>

honduriennes ont entrepris des campagnes de salissage ainsi que d'autres types d'attaques contre des militants et des organisations internationales.

Les organisations de la société civile canadienne sont profondément troublées par le rapport du conseiller et ses impacts potentiels. Nous exigeons de vous d'ordonner le retrait immédiat de l'Aperçu du voyage au Honduras dans ses versions française, anglaise, et espagnole du site Web du conseiller en RSE et de mettre fin à sa distribution par d'autres moyens, en annonçant par le fait même à tous ceux qui en ont reçu des copies que le rapport a été rétracté, d'ici à ce que votre ministère et les responsables d'Affaires mondiales Canada pour l'administration des Lignes directrices canadiennes pour le soutien des défenseurs des droits de la personne en fassent la révision. Nous vous invitons également à publier une déclaration confirmant le rôle légitime des organisations de la société civile du Canada et du Honduras et des défenseurs des droits humains qui travaillent au Honduras, ainsi qu'à rester saisis de la situation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre profond respect.

Above Ground

Alliance de la Fonction publique du Canada

Atlantic Region Solidarity Network

Les Ami(e)s de la Terre Canada

Amnesty International Canada

The British Columbia Government and Service Employees' Union

Canadian Jesuits International

CoDevelopment Canada

Comité pour les droits humains en Amérique latine

Common Frontiers

Conseil canadien pour la coopération internationale

Développement et Paix

L'Église Unie du Canada

L'Entraide missionnaire

Horizons of Friendship

Inter Pares

KAIROS: Canadian Ecumenical Justice Initiatives

Maritimes-Guatemala Breaking the Silence Network

The Ontario Secondary School Teachers' Federation

Rights Action

MiningWatch Canada

Mining Justice Action Committee

Nobel Women's Initiative

Solidarité Laurentides Amérique centrale

c. c. Jeffrey Davidson, Bureau du conseiller en responsabilité sociale des entreprises (RSE) de l'industrie extractive